

BLERET**Rue Amédée de Lantremange, 51
4300 Waremme****GPS X: 5.285717 - Y: 50.685356**

Visitée le 20/12/2014

1. Tableau synthétique

Cheminement d'accès	Distance depuis sortie du PANG	Infrastructures	Revêtement	Etat	
Piétons	Rayon de 200 m	Trottoirs et accotements – Eclairage public	Pavés Gravillons	Bon	
Bus (arrêt TEC) le plus proche		Pas de desserte	Asphalte	Bon	
Voitures	Rayon de 500 m	Routes secondaires	Asphalte	Bon	
2 roues		Routes primaires / secondaires	Asphalte	Bon	
2 roues motorisés	Rayon de 500 m	Routes secondaires	Asphalte	Bon	
Accessibilité					
Piétons	Accès aux quais : plain-pied, rampes d'accès et couloir sous-voies				
Equipements	Places	Distance depuis PANG	Type d'équipement Revêtement	Sécurité	Etat
Parking voitures	0		Aucun emplacement réservé		
Parking PMR	0		Aucun emplacement réservé		
Parking 2 roues	0		Aucun emplacement réservé		
Parking 2 roues motorisés	0		Aucun emplacement réservé		
Prise en charge PMR			Avec assistance		
<ul style="list-style-type: none"> La prise en charge des PMR n'est pas possible dans les PANG's et ne peut se faire qu'au départ d'une des 114 gares « PMR » ou des 17 gares « Taxi » en Belgique. Cette prise en charge est garantie pour toute réservation effectuée 24 heures avant le départ prévu. Certaines dérogations peuvent toutefois être gérées au cas par cas lors de la réservation. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter notre documentation spécifique. Gare « PMR » la plus proche : Waremme (3 Km) Aucune gare « Taxi » à proximité 					
Signalétique		Ravel – Bus – PANG – PMR			
Vers le PANG		Aucune signalétique présente			
Depuis le PANG		Aucune signalétique présente			

Avec le soutien
de la WallonieDEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

2. Cartographie



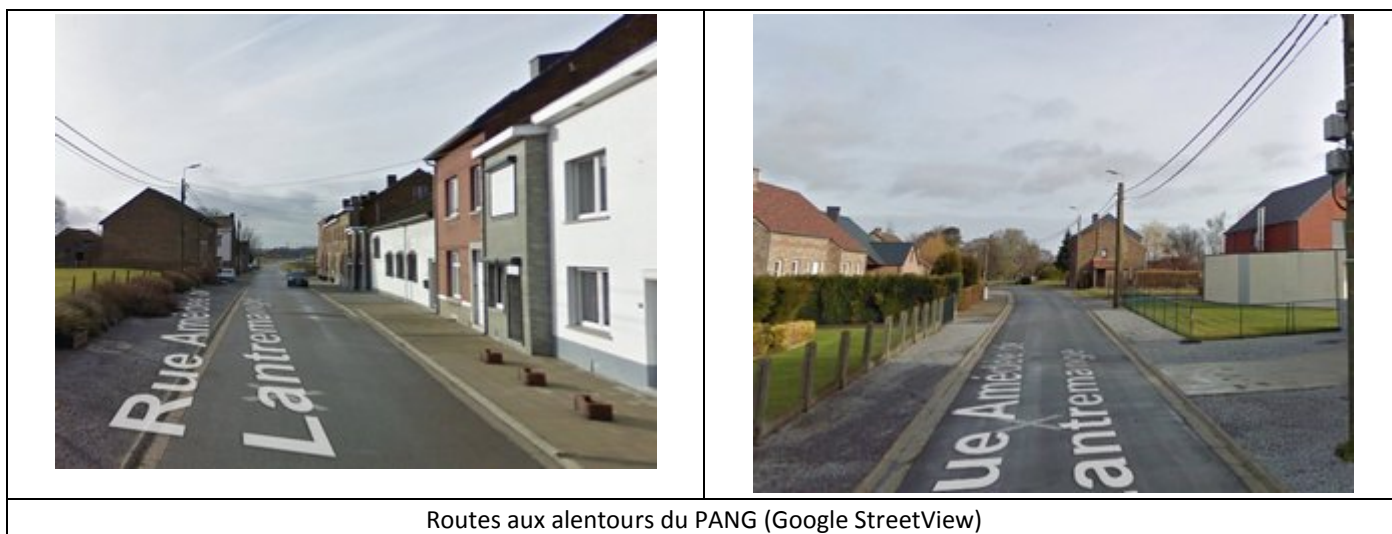
Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

3. Cheminement d'accès

- **Piétons – Rayon de 200 m** : accès via des trottoirs et accotements, présence d'un éclairage public
- **Pas de desserte de bus**
- **2 roues**
 - Accès via :
 - Routes primaires
 - Routes secondaires
- **Voitures & 2 roues motorisés – Rayon de 500 m**
 - Accès via :
 - Routes primaires
 - Routes secondaires



Routes aux alentours du PANG (Google StreetView)



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

4. Accessibilité

➤ Quai en direction de Liège :

- Accès de plain-pied ou via des rampes et un couloir sous-voies



➤ Quai en direction de Bruxelles :

- Accès de plain-pied ou via des rampes et un couloir sous-voies



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

5. Equipements

- **Parking voitures** : Aucun emplacement réservé
- **Parking PMR** : Aucun emplacement réservé
- **Parking 2 roues** : aucun emplacement réservé
- **Parking 2 roues motorisés** : aucun emplacement réservé

6. Prise en charge des PMR (avec assistance) – Rayon de 20 Km

- **Gare « PMR » la plus proche** : Waremme (3 Km)
- **Gare « Taxi » la plus proche** : pas de gare

7. Signalétique

7.1. Vers le PANG

- **PANG** : pas de signalétique

7.2. Depuis le PANG

- **Bus** : pas de desserte

8. Remarques et constatations

- Pas de parking voitures ;
- Pas de parking PMR ;
- Pas de parking « 2 roues » ;
- Pas de parking « 2 roues motorisés » ;

Nous recommandons :

- l'aménagement de stationnements pour les voitures ;
- l'installation d'emplacements pour les « 2 roues » ;
- l'installation d'une signalétique indiquant la présence du PANG.

9. Avis des usagers et associations

Nous n'avons reçu aucune remarque



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE